

ÉTAT DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION

Nom – Prénom : Monsieur Olivier FABRE

Fonctions : MAIRE DE MAZAMET

Adresse : 200 rue Cormouls Houles 81660 PONT DE LARN

1) MOTIF DU DÉPLACEMENT *(préciser l'objet)*

☒ **Mission** : Représentation de la Collectivité aux obsèques de Monsieur Jacky CORMOULS à Toulouse.

☐ Stage / Formation

☐ Présentation à un concours, une sélection ou un examen professionnel

2) DURÉE DU DÉPLACEMENT

Départ le 25/02/2025 de Mazamet à Toulouse à 11 heures

Retour le 25/02/2025 de Toulouse à Mazamet à fin de journée.

3) MODE DE TRANSPORT

☐ Véhicule de service

☐ Véhicule personnel *(joindre la photocopie de la carte grise)*

- Puissance fiscale (P6) :	Cadre
- Kilomètres effectués :	réservé au
- Taux applicable :	Service RH

Barème indemnités kilométriques

Distance	Véhicule < 5cv	Véhicule de 6 et 7 cv	Véhicules de 8 cv et +
Jusqu'à 2 000 km	0,32 €	0,41 €	0,45 €
De 2 001 à 10 000 km	0,40 €	0,51 €	0,55 €
Plus de 10 000 km	0,23 €	0,30 €	0,32 €

Montant €

☐ Transport public de voyageurs *(joindre les justificatifs)*

- SNCF :	Montant €
- Bus :	Montant €
- Avion :	Montant €
- Autre <i>(préciser)</i> :	Montant €

I – MONTANT DU REMBOURSEMENT

..... €

4) **FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS** (joindre les justificatifs)

☐ Frais de repas :

..... (nombre de repas) x montant réel plafonné à **20 €**

Montant €

☐ Frais d'hébergement :

Ville de + de 200 000 habitants (nombre de nuitées) x **120 €**

Montant €

ou

Dans une autre commune (nombre de nuitées) x **90 €**

Montant €

II – MONTANT DU REMBOURSEMENT

..... €

5) **FRAIS DIVERS** (joindre les justificatifs)

☐ Service régulier transport public de voyageurs (bus, métro, RER, vélo ...)

Montant €

x Stationnement :

Montant 33,30 €

☐ Autoroute :

Montant €

☐ Taxi :

Montant €

☐ Autres (préciser) :

Montant €

III – MONTANT DU REMBOURSEMENT

33.30€

TOTAL GÉNÉRAL

33.30 €

Je soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous égards et demande le règlement de la somme engagée, à virer sur le RIB identique à celui du versement de mes Indemnités mensuelles

Le 20 février 2025

Signature



